

## Un bilan très positif pour la Maison médicale du Plateau



Un bilan très positif pour la Maison médicale du Plateau

Estang, à la limite du Gers et près du département des Landes, souffrait de la désertification médicale. Pour divers soins et consultations, les habitants devaient obligatoirement se déplacer dans des villages plus ou moins éloignés de leur domicile.

Christophe Rande, maire d'Estang, et son conseil municipal, en prenant la décision de créer cette Maison médicale, voulaient répondre le mieux possible aux besoins des habitants en matière de santé, et ainsi offrir un service de proximité sécurisant pour les personnes âgées, les jeunes et les nouveaux arrivants.

Parmi les professionnels de santé, deux médecins généralistes interviennent. Pour le moment, un reçoit sur rendez-vous tous les mardis ( toute la journée) et l'autre médecin tous les jeudis (toute la journée).

Un cabinet d'infirmier (permanent MMP) qui est ouvert du lundi au vendredi reçoit les patients uniquement sur rendez-vous.

Dans les locaux tout neufs et très fonctionnels, il y a aussi un cabinet de kinésithérapie ( permanent MMP) qui accueille les patients à partir du lundi et jusqu'au vendredi soir, mais uniquement sur rendez-vous.

Le cabinet d'ostéopathie (permanent MMP) reçoit les patients à partir du lundi et jusqu'au samedi, mais uniquement sur rendez-vous.

Une psychologue complète l'équipe de professionnels de santé et est présente toutes les 6 semaines, uniquement sur rendez-vous.

Une podologue-pédicure intervient uniquement sur rendez-vous.

Le Centre Territorial de santé d'Estang (Gers Santé 32) est une antenne où un médecin salarié intervient une journée par semaine. Ce médecin généraliste est également présent au Centre Territorial de Vic-Fezensac, ainsi que la secrétaire médicale qui vient à Estang, tous les mardis de 8 h 30 à 18 heures.

Cette Maison médicale évolutive, apporte naturellement une entière satisfaction à la patientèle.

Pour prendre rendez-vous à la Maison médicale du Plateau, s'adresser au 05 32 46 00 48, le lundi et le mardi.

Contact : [mondoc.gers.fr](mailto:mondoc.gers.fr)